

LES BONNES RAISONS POUR RÉNOVER AU NIVEAU BBC



POUR FAIRE DES ÉCONOMIES DE CHAUFFAGE IMPORTANTES ET DURABLES

> Une facture énergétique peut être **divisée par 5 après rénovation**. Aujourd'hui, la facture de chauffage d'un bâtiment basse consommation type maison individuelle de 100 m² n'excède pas, en général, 40 €/mois*.

> Pour gagner en **indépendance** par rapport à des énergies qui coûteront à l'avenir de plus en plus cher (par exemple, + 8% par an en moyenne pour le gaz entre 2000 et 2010).

*Données issues du retour d'expérience de 500 réalisations analysées en Grand Est

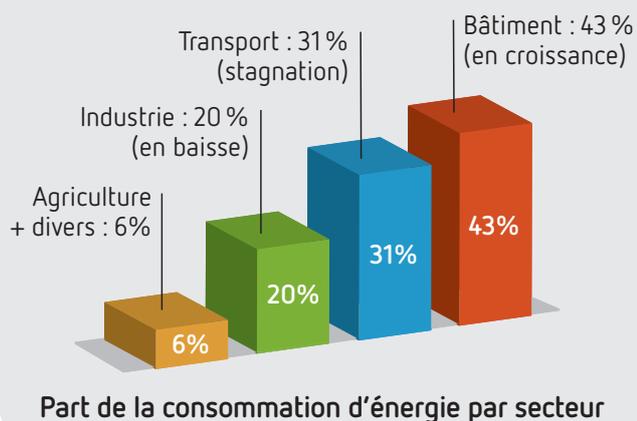
POUR UN LOGEMENT CONFORTABLE ET SAIN

> Grâce à ses performances (isolation, ventilation, suppression des ponts thermiques et des fuites d'air), la rénovation **BBC (Bâtiment Basse Consommation)** apporte un maximum de **confort** thermique et acoustique. Il n'y a plus de courant d'air désagréable, ni de sensation de froid venant du sol ou des fenêtres.

> Un **meilleur confort d'été** en respectant quelques gestes simples (aérer la nuit, fermer les fenêtres et occultants le jour).

> Un bâtiment sans fuites d'air, équipé d'une ventilation mécanique performante (type ventilation double flux), permet de contrôler la qualité de l'air intérieur : évacuation des polluants et limitation de leur entrée, ainsi que celle des pollens, par des filtres d'air entrant (qui doivent être changés régulièrement), correction et prévention des risques de moisissures. C'est un plus pour la **santé**.

Les bâtiments participent pour **43%**
de l'énergie consommée en France
et 22 % des émissions de GES*.



POUR LUTTER EFFICACEMENT CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

- > Le bâtiment est le premier émetteur de gaz à effet de serre en France. La diminution de la consommation d'énergies fossiles permet la réduction des émissions de gaz à effet de serre.
- > Les émissions de CO₂ peuvent être **divisées par 8** dans le cas d'une rénovation BBC. Les émissions de CO₂ dans le Grand Est ont déjà diminué de 1 200 tonnes/an grâce aux 3 300 rénovations BBC de logements entre 2010 et 2013, soit la pollution générée par 530 voitures individuelles parcourant 15 000 km/an. L'objectif de 38 000 rénovations BBC par an permettrait un impact très significatif sur les émissions de CO₂ de la région.

PARCE QUE LE BBC, C'EST DU CONCRET

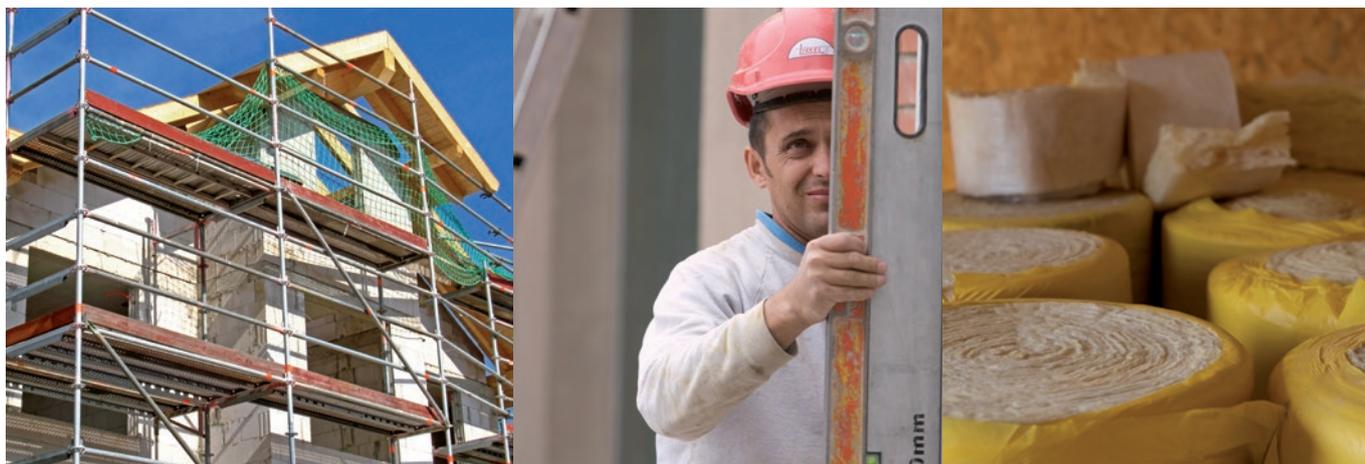
- > Les professionnels du bâtiment sont de plus en plus qualifiés et nombreux à se former à une approche globale

des travaux à réaliser. La mention **RGE (Reconnu Garant de l'Environnement)** distingue ceux qui se sont engagés.

- > Grâce à l'expérience acquise sur les chantiers déjà achevés, des professionnels sont en mesure aujourd'hui de répondre au niveau d'exigence type BBC.
- > Les Allemands, Suisses et Autrichiens se sont lancés 15 ans plus tôt dans ce type de travaux et ont pu expérimenter les techniques adéquates et démontrer la faisabilité et la reproductibilité des rénovations basse consommation. Nous pouvons profiter de ce savoir-faire.

POUR NE PAS DÉTRUIRE LE GISEMENT D'ÉCONOMIES

- > Il est important de rénover en visant dès le départ le niveau de performance le plus élevé afin de ne pas refaire une seconde fois les mêmes types de travaux.
- > Lorsque l'on fait de gros travaux, c'est pour longtemps, **« alors autant bien les faire dès le départ »**. Quand l'énergie sera bien plus chère, il sera trop tard.
- > Parfois, le financement d'une rénovation globale n'est pas mobilisable au départ. Il est cependant possible de réaliser une rénovation **par étapes** compatibles BBC, permettant d'atteindre plus tard la performance globale.
- > Le contenu énergétique (ou énergie grise) est l'énergie nécessaire à la fabrication, la mise en œuvre puis l'élimination d'un matériau de construction. Dans un bâtiment BBC, où les consommations de chauffage sont significativement réduites, la quantité d'énergie grise peut représenter plusieurs décennies d'énergie de chauffage. Pour cette raison, il est souvent **préférable de rénover plutôt que de détruire et reconstruire**.
- > Pour viser un « facteur 4 », soit diviser par 4 les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050, il est nécessaire de rénover massivement et **directement au niveau BBC**. Il n'y a ni réservoir de main d'œuvre, ni financements suffisants pour intervenir deux fois sur les mêmes bâtiments.



* GES : Gaz à Effet de Serre

POUR ÊTRE ACTEUR DANS LE DOMAINE DE LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE

- > Pour chaque type de bâtiment, de budget, de souhait du propriétaire, il existe des **matériaux et des solutions de rénovation adaptées**.
- > Des matériaux et des mises en œuvre innovantes sont disponibles pour valoriser votre patrimoine et profiter des dernières avancées technologiques.
- > Pour **donner l'exemple** en s'engageant dans une démarche maîtrisée mais ambitieuse qui pourra donner des idées à ses voisins.

POUR ANTICIPER DE NOUVELLES CONTRAINTES RÉGLEMENTAIRES

La qualité de l'air intérieur, la pollution et les économies d'énergie sont des sujets de société de plus en plus importants. Il est probable que de nouvelles réglementations entrent en vigueur avec des obligations de travaux dans certains cas. Et dès qu'une réglementation s'applique, il n'y a plus d'aides financières. **Mieux vaut l'anticiper lorsque les aides sont encore disponibles.**

POUR FAIRE AUSSI BIEN QUE LE NEUF

Le Bâtiment Basse Consommation est devenu la norme de construction de l'habitat neuf depuis le 1^{er} janvier 2013, conformément à la Réglementation Thermique RT 2012. En rénovant un bâtiment au niveau BBC, il rejoint les **performances énergétiques des bâtiments neufs.**

POUR VALORISER SON PATRIMOINE

- > Un bâtiment rénové aujourd'hui au niveau BBC ne nécessitera aucune réhabilitation thermique lourde avant plusieurs décennies (environ 40 ans) alors qu'un bâtiment existant ou rénové selon les standards actuels devra faire l'objet d'une mise à niveau thermique au bout de 10 ans.
- > Une rénovation énergétique globale performante et bien conçue permet de corriger les défauts du bâti et de lui **donner une nouvelle jeunesse**. Votre bâtiment se conserve mieux et plus longtemps.

- > Le niveau BBC correspond aux niveaux les plus favorables de l'étiquette énergétique du DPE (Diagnostic de Performance Énergétique) désormais obligatoire pour toute cession ou location de logement (niveaux A, B ou C de l'étiquette énergétique). Cette étiquette devient un **critère de choix pour l'achat ou la location**.
- > La certification par le label « BBC-Effinergie rénovation » permet de prouver que les travaux ont été conduits conformément avec les objectifs de basse consommation.

► BAILLEURS SOCIAUX, PROPRIÉTAIRES BAILLEURS

C'est un moyen efficace de lutter durablement contre la précarité énergétique. Des frais de charges très peu élevés pour les occupants, ce sont moins de risques d'impayés et une plus grande attractivité du logement.

► COLLECTIVITÉS

Parce que des aides publiques soutiennent financièrement ce type de travaux

- Mener des rénovations au niveau BBC dans votre commune, c'est également mener une démarche à la fois pionnière et réaliste, démontrer l'efficacité des solutions techniques et énergétiques et inciter ainsi les particuliers et entreprises à suivre l'exemple.
- De nombreuses aides financières et accompagnements techniques sont aujourd'hui disponibles, notamment via l'ADEME et la Région Grand Est, c'est le moment d'en profiter. Prenez contact auprès d'un chargé de mission du programme Climaxion sur www.climaxion.fr

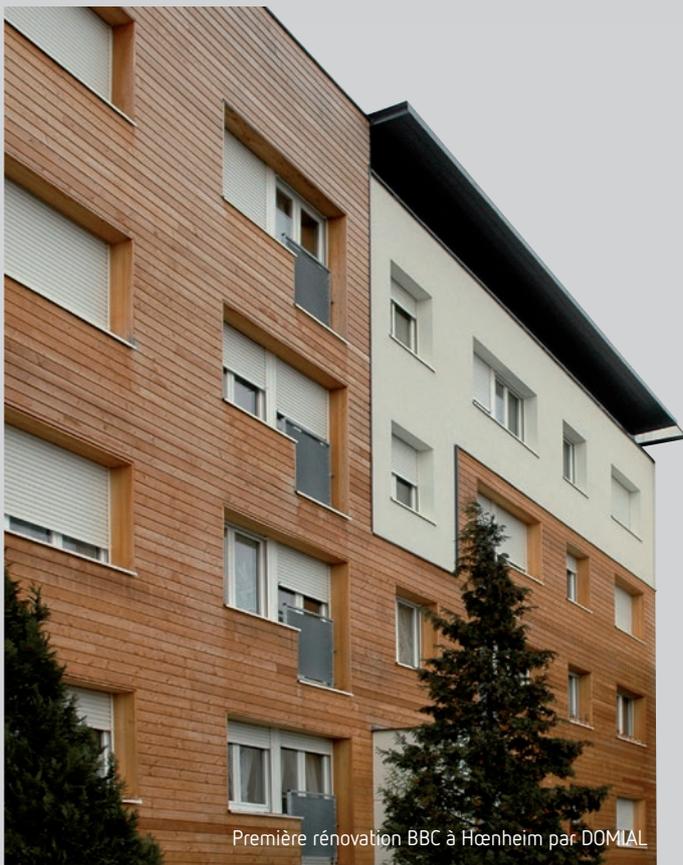


PROPRIÉTAIRES ET PARTICULIERS

PARCE QUE C'EST UN INVESTISSEMENT RENTABLE ET DURABLE

- > La **valeur immobilière** d'un logement rénové BBC sera plus élevée et plus durable que celle d'un logement moins économe, les charges de chauffage comptant de plus en plus dans le choix d'un logement.
- > Un bâtiment rénové BBC a non seulement **plus de valeur** qu'un logement non rénové, mais il la conservera **plus longtemps**. En ne nécessitant plus de gros travaux de rénovation, il pourra être occupé ou cédé dans de meilleures conditions.
- > L'investissement est d'autant plus rentable rapidement que le prix des énergies augmente.

PARCE QUE DES AIDES PUBLIQUES SOUTIENNENT FINANCIÈREMENT CE TYPE DE TRAVAUX



De nombreuses aides financières sont encore disponibles, c'est le moment d'en profiter!
Quelques exemples :

- > Les possibilités de bénéficier de l'éco-PTZ (éco-prêt à taux zéro) et du crédit d'impôt transition énergétique.
- > La TVA réduite à 5,5% sur les travaux de rénovation énergétique compatibles aux critères du crédit d'impôt, dans les autres cas, le taux de 10% s'applique.
- > Les Certificats d'Économie d'Énergie (CEE) valorisables par votre artisan ou auprès d'un distributeur d'énergie.
- > Les aides de l'ANAH et de certains Conseils Départementaux pour la lutte contre la précarité énergétique, sans compter les aides supplémentaires pouvant être apportées par certaines communes et les prêts préférentiels proposés par certaines banques.



Pour obtenir des conseils pratiques, gratuits et neutres pour rénover votre logement ainsi que des informations sur les aides financières possibles, contactez un espace info énergie au

ESPACES INFO ÉNERGIE

 **N° Vert 0 800 60 60 44**

Plus d'informations
www.climaxion.fr

